

11. Arrêté du 29 janvier 1897 désignant l'île Masse (Marquises) comme lieu de déportation. ....	14
12. Décision du 29 janvier 1897 portant installation d'un poste de gendarmerie à l'île Masse (Marquises).....	15
13. Décision du 29 janvier 1897 portant unification des frais de représentation des chefs des districts de Tahiti et Moorea.....	16
14. Arrêté du 29 janvier 1897 accordant dispenses d'âge et de la production de son acte de naissance au sieur Tefaafana a Nanuaite-rai à l'effet de contracter mariage. ....	17
15. Arrêté du 29 janvier 1897 rendant exécutoire l'arrêt rendu par le Tribunal criminel qui a condamné le nommé Arearea a Tairea à la peine de 20 années de travaux forcés. ....	17
16. Arrêté du 29 janvier 1897 rendant exécutoires les budgets des Recettes et des Dépenses de la commune de Papeete pour l'exercice 1897.....	18
17. Arrêté du 30 janvier 1897 approuvant une délibération du Conseil municipal ayant pour objet d'ouvrir un crédit supplémentaire de 2,000 francs, au titre de l'exercice 1897.....	19
18. Arrêté du 30 janvier 1897 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget colonial, exercice 1897, des crédits provisoires s'élevant à la somme de 122,550 fr.....	20
<hr/>	
19 à 28. Nominations, Mutations, etc.....	21

N° 1. — DÉCISION *autorisant le Conseil municipal à se réunir en session extraordinaire.*

(Du 4 janvier 1897.)

LE GOUVERNEUR *p. i.* DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie, CHEVALIER DE LA LÉGIOn D'HONNEUR, OFFICIER D'ACADÉMIE,

Vu le décret du 28 décembre 1885 sur le Gouvernement de la colonie ;

Vu les articles 16 et 17 du décret du 8 mars 1879 instituant à Nouméa (N<sup>le</sup> Calédonie) un Conseil municipal, rendu applicable à Tahiti par un décret du 20 mai 1890 ;

Vu la demande du Maire de la Ville de Papeete en date du 2 janvier 1897 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Art. 1<sup>er</sup>. Le Conseil municipal de la ville de Papeete est autorisé à se réunir en session extraordinaire, le 11 janvier courant, pour voter le budget de l'exercice 1897.